

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 2 OCTOBRE 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 octobre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, a informé la directrice générale adjointe de son absence.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2018-10-248

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2018-10-249

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018.

2018-10-250

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<b><u>Fournisseurs</u></b>	<b><u># Factures</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
- Aquatech	57654	exploitation des eaux usées	2,074.15\$
- Centre de Location St-Rémi	39719	nettoyage / vidange toilette en béton	91.98\$
- Lavery	1363390	dossiers divers	3,844.64\$
- Ministère des Finances	101013	2 <sup>e</sup> vers. S.Q.	45,816.00\$
- Solution Burotic 360	7325	copies couleur et N&B	201.63\$
- Alarme SPL Atout	39555	frais surveill. annuel trait. des eaux	206.96\$

**TOTAL : 52,235.36 \$**

2018-10-251

Acceptation des comptes à payer en octobre 2018 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 2 octobre 2018 au montant de 74,348.09\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de septembre 2018 au montant de 74,348.09\$ à être payés en octobre 2018, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2018-10-252

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 315.89\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Cartouches Certifiées	toner imprimante Brother	210.58\$
- Walmart	album photo, détartrage Keurig	45.31\$
- Mangeons Maison	muffins Journée Culture	60.00\$

2018-10-253

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposés par le secrétaire-trésorier.

*Je soussigné certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-10-254

Programmation TECQ 2014 - 2018 –

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

2018-10-255

Opération Nez Rouge : demande d'aide financière –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le versement d'une aide de 100.00\$ à Opération Nez Rouge pour l'opération 2018.

2018-10-256

MRC Haut-Richelieu : Protocole d'entente subvention octroyée du Fonds de développement des territoires –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valentin le protocole d'entente du « Fonds de développement des territoires » entre la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu et la Municipalité de Saint-Valentin.

2018-10-257

Entérinement de l'acceptation de la soumission pour les travaux de rapiéçage d'asphalte –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner l'acceptation des soumissions de la firme Nivelage et Terrassement Verdura inc. pour les travaux de rapiéçage sur les routes suivantes ;

- Rang Saint-Georges : 10,296.01\$
- Montée Hay : 626.61\$

- Montée Guay : 2,558.19\$
- Chemin 3<sup>e</sup> Ligne, bord de rue : 10,537.46\$.

2018-10-258

ADMQ : Activité de perfectionnement –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter l'inscription à l'activité de perfectionnement sur « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108 » offerte par l'ADMQ le 14 novembre prochain à Beloeil pour :

- Monsieur Serge Gibeau, directeur général, et de Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe au coût de 307.00\$ chaque;
- D'autoriser le paiement des frais d'inscription au coût de 307.00\$ plus les taxes applicables chacun;
- De rembourser les frais de repas ;
- D'autoriser le remboursement des frais de déplacement conformément à la politique applicable.

2018-10-259

Quest Climatisation Chauffage : soumission climatiseur salle Roger-Fortin –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter la soumission de la firme Quest Climatisation Chauffage pour l'installation de 2 thermopompes murales de marque Zephyr de 24,000 BTU;
- De demander à Florent Guay Électrique de faire les travaux d'électricité nécessaires pour lesdits travaux ;
- De demander à Construction Claude Tétreault d'effectuer les travaux nécessaires pour faire l'installation d'un des climatiseurs dans une des fenêtres de la salle Roger-Fortin.
- Que les dépenses soient prises a même le budget de fonctionnement des immobilisations.

2018-10-260

Activité Halloween –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'allouer un budget de 500.00\$ pour tenir une activité d'halloween à la municipalité.

2018-10-261

Demande de reprofilage fossé chemin 3<sup>e</sup> Ligne –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les demandes de reprofilage de fossé près du 800 et 846 chemin 3<sup>e</sup> Ligne :

- De faire signer le règlement numéro 401 aux demandeurs et propriétaires respectifs ;
- D'autoriser Transport Alain Grégoire d'effectuer les travaux.

2018-10-262

Fournaise : réparation ou nouvelle installation –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de :

- Faire inspecter la fournaise par la firme spécialisée Groupe Simoneau et d'effectuer les réparations si possible;
- Faire les démarches auprès de la firme Les installations en chauffage S. M. pour avoir des soumissions pour l'installation

d'une nouvelle fournaise à l'huile ou autre fournaise qui fonctionne avec le système déjà en place;

- De procéder à l'acquisition si la réparation n'est pas possible avec un consentement de chaque membre du Conseil.

2018-10-263

Souper de Noël –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire le souper de Noël au Restaurant Espace D à Napierville.

2018-10-264

Programme de soutien financier pour les municipalités –  
préparation aux sinistres –

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4,500.00\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 6,852.00\$ plus les taxes applicables, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2,352.00\$ ;

QUE la municipalité autorise Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2018-10-265

Tétra Tech : Autorisation de paiements –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des factures à la firme Tétra Tech pour un montant total de 322.85\$ pour le dossier des travaux de recouvrement de chaussée à l'ECF de la Montée Blais, du rang Saint-Joseph, du Petit Rang et de la Montée Guay.

2018-10-266

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Direction de la santé publique de la Montérégie : Position sur la consommation de cannabis fumé dans les lieux publics extérieurs;
2. Carte remerciement Mme Boire.

2018-10-267

Prolongation des ententes de service incendie et premier répondant –

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service incendie et des premiers répondants vient à échéance le 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QU' il y a une étude en cours pour la création d'une régie regroupant les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Valentin, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Lacolle.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de prolonger l'entente en cours au mois pour l'année 2019 jusqu'à l'obtention des résultats de l'étude pour la création de la Régie.

2018-10-268

Florent Guay Électrique : Soumission éclairage garage –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure du Conseil.

2018-10-269

Mariage et union civils : nomination –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des lettres du Directeur de l'état civil pour l'autorisation à célébrer les mariages et les unions civiles et pour la confirmation d'inscription au registre des célébrants de :

- Madame Nicole Lussier, à titre de conseillère municipale de Saint-Valentin;
- Madame Hélène Bouchard, à titre de fonctionnaire municipale de Saint-Valentin.

2018-10-270

Réparation cabanon –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire les réparations nécessaires du cabanon par Construction Claude Tétreault.

2018-10-271

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:13 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe